

Budget Primitif 2022

Conseil municipal du 4 avril 2022



SOMMAIRE

Préambule

I / Proposition d'affectation résultat 2021

II / Section de fonctionnement

- DEPENSES
- RECETTES

III / Section d'investissement

- DEPENSES
- RECETTES

IV/ Epargne et gestion de la dette

PREAMBULE

- Le **budget primitif** (BP) constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.
- Par cet acte, le Maire (ordonnateur) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du **1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile**.
- Le BP doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 15 avril de l'année** en cours et transmis au Préfet dans les 15 jours qui suivent son approbation
- Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) pour l'exercice 2022, préalable obligatoire à l'adoption du BP 2022, s'est tenu le **22 mars dernier**.

PREAMBULE

- Lors du débat d'orientation budgétaire, les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget 2022 ont été exposées et discutées.
- **En fonctionnement**, le BP 2022 sera adapté aux besoins identifiés pour un fonctionnement des services publics locaux optimal et modernisé, dans un contexte d'inflation a priori forte et de longue durée.
- **En investissement**, le BP 2022 sera à la hauteur des ambitions de court terme et de plus long terme.
- Les dépenses 2022 pourront être assumées et possibles grâce à un socle financier solide, et à un financement externe réduit à **un seul nouvel emprunt**, pour le projet de rénovation-reconstruction du Centre de loisirs.

PREAMBULE

- Depuis la séance où s'est tenu le débat d'orientation budgétaire, la Commune s'est vue notifiée par les services fiscaux (DDFIP) les **bases prévisionnelles** qui servent au calcul du produit de la fiscalité directe.
- L'augmentation des bases fiscales pour l'année 2022 par rapport à 2021 est désormais certaine et précise: elle s'élève par exemple **à hauteur de + 3,7% pour le Foncier bâti.**
- Conformément au **principe de sincérité budgétaire**, le BP 2022 intègre ces nouvelles données : une différence environ de + 160 000 € est donc à souligner entre les recettes fiscales présentées dans le DOB et le BP 2022.

PREAMBULE

- L'intégration de ces recettes fiscales « supplémentaires » ont nécessité de **revoir (marginale) les équilibres budgétaires présentés dans le DOB**
- La répartition en dépenses, de ces 160 000 € a été actée telle que :

SECTION	NATURE DE DEPENSE	Montant supplémentaire (par rapport au ROB) inscrits au BP 2022
Fonctionnement – CHAP-011	Charges à caractère général	+ 80 000 €
Fonctionnement – CHAP 68	Provisions	+ 5 000 €
Fonctionnement – CHAP	Dépenses imprévues	+ 50 000 €
Investissement – CHAP	Dépenses d'investissement	+ 25 000 €

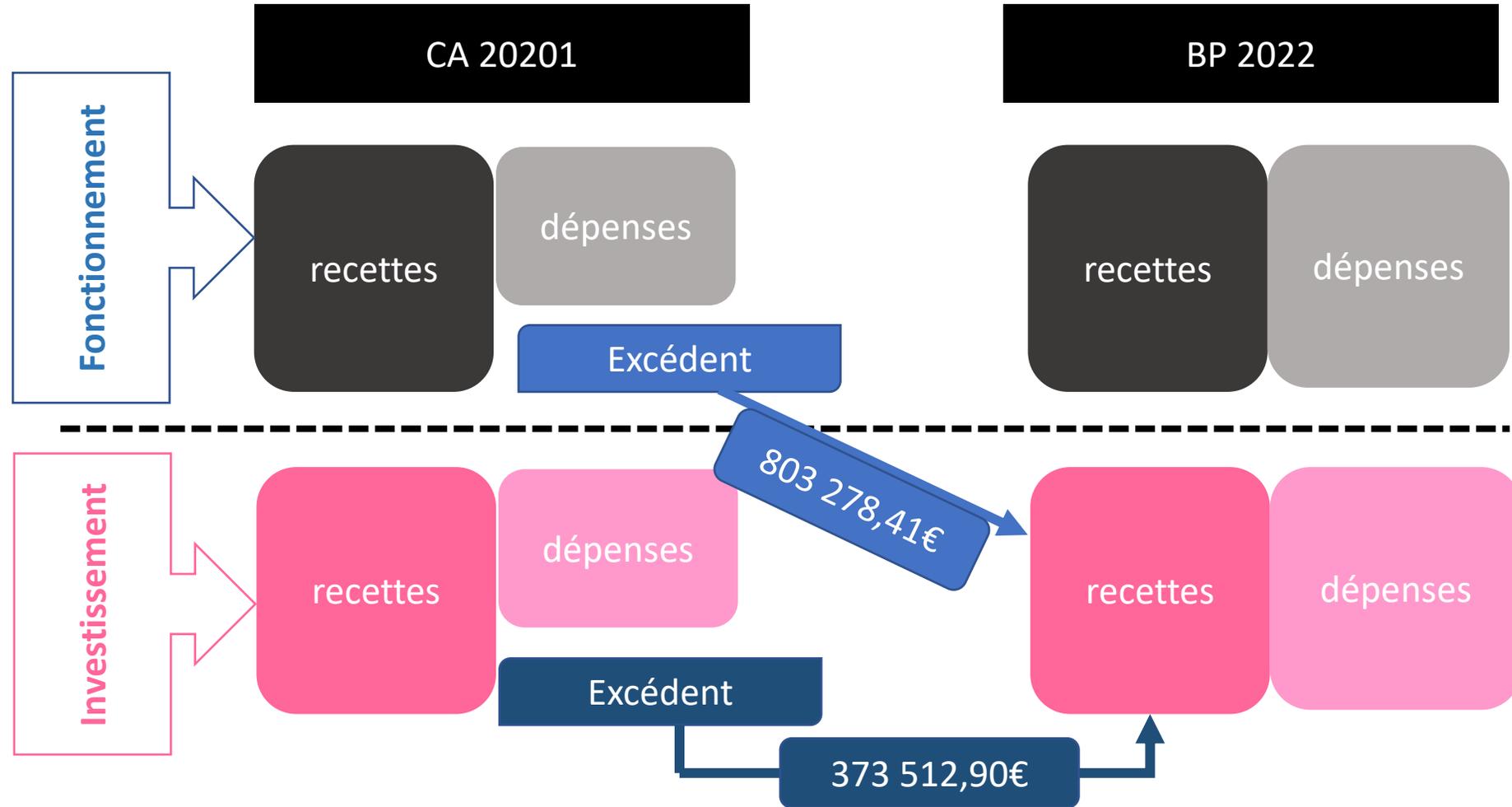
PREAMBULE

- **En fonctionnement**, l'augmentation attendue des prix sur nos fournitures, nos contrats et prestations de services, matériaux et matières premières, etc sera ainsi couverte, tout comme les demandes complémentaires du Trésor Public pour des provisions (créances douteuses), ou encore l'éventuel dégel du point d'indice.
- **En investissement**, le réajustement à la hausse de certaines enveloppes (par rapport au ROB) a été ciblé principalement sur les travaux d'environnement, pour lesquels des devis seront ré-actualisés à la hausse du fait de l'inflation.

AFFECTATION DU RESULTAT 2021



AFFECTATION DU RESULTAT CA 2021 sur BP 2022



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget primitif 2022



L'équilibre de la section de fonctionnement BP 2022

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante des services** de la collectivité.
- L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagé par la section de fonctionnement est utilisé en priorité au **remboursement du capital emprunté** par la collectivité, le surplus constituant l'**autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements futurs.

DEPENSES fonctionnement		RECETTES fonctionnement	
Dépenses réelles	6 182 809 €	Recettes réelles	6 385 719 €
Dépenses d'ordre	209 910 €	Recettes d'ordre	7 000 €
TOTAL : 6 392 719 €		TOTAL : 6 392 719 €	

DEPENSES

Fonctionnement

BP 2022

Dépenses de fonctionnement BP 2022

CHAPITRES DE DEPENSES		BP 2021	BP 2022	Ecart BP n-1
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 540 863,16 €	1 949 765,50 €	+26,54%
012	TRAITEMENTS	3 251 455,08 €	3 265 041,72 €	+0,42%
014	ATTENUAT DE PRODUIT FPIC (73925)	90 000 €	90 000 €	0,00%
65	AUTRES CHARG GEST° COUR	589 473 €	705 825,68 €	+19,74%
66	CHARGES FINANCIERES	70 697,63 €	58 733,89 €	-16,92%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 650 €	9 050 €	-22,32%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSTS ET PROVISIONS		4 392,27 €	<i>Non significatif</i>
022	DEPENSES IMPREVUES	90 711,13 €	100 000 €	10,24%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTIST	0,00	80 000 €	<i>Non significatif</i>
042	OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION	144 000 €	129 909,94 €	-9,78%
TOTAL DEPENSES		5 788 850 €	6 392 719 €	

Zoom sur...

Les charges à caractère général CHAP 011

	BP 2018	BP2019	BP2020	BP2021	BP 2022
Charges à caractère général (011)	1 608 950 €	1 593 215 €	1 509 138 €	1 540 863 €	1 949 765,5 €

A NOTER

- **Total dépenses entretien / réparation bâtiments, mobilier, matériel roulant (61521+615221+615228+61558+):** 162 500 €
- **Total dépenses entretien-réparation voiries + réseaux (615231 + 615232) :** 97 000 €
- **Evolution à la hausse – effet inflation :**
 - (6042 + 611) Prestations de services : 358 360 €
 - (6156) Maintenance : 108 755 €
 - (60611) Eau et assainissement : 36 000 €
 - (60612) Energie – électricité : 387 500 €
 - (60621) Carburants : 31 450 €

Zoom sur...La politique événementielle - BP 2022

Dépenses événementiel par thématiques - BP 2022



Zoom sur...

Dépenses de
fonctionnement

A NOTER

- Coût prévisionnel mutualisation systèmes d'informations avec CAPBP : 44 280 €
- Coût prévisionnel mutualisation police intercommunale : 9500 €
- Coût prévisionnel traitement images vidéoprotection CSU Ville de Pau : 5 720 €

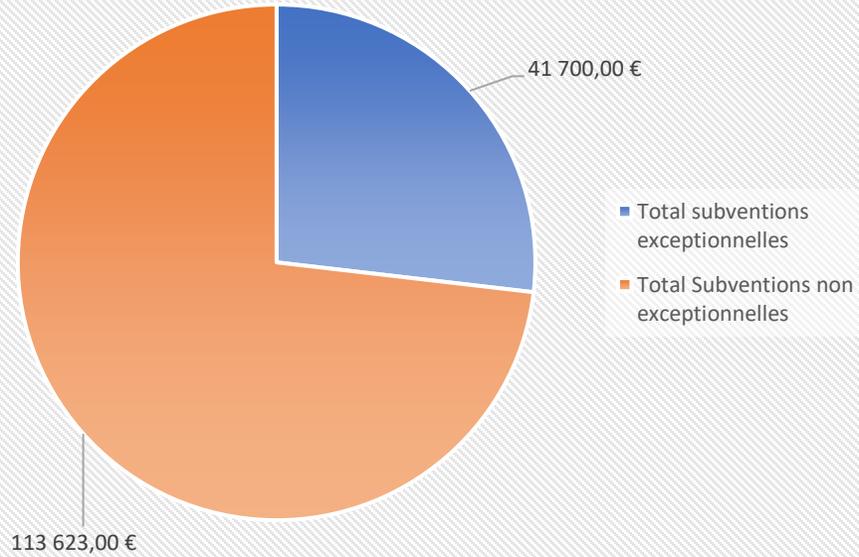
- Enveloppe CLAS 2022 : 3 900 €

- Formations, frais de mission et indemnités élus : 123 400 €
- Contribution au titre de la politique habitat (opération façade – Soliha / dossiers) : 21 552 €

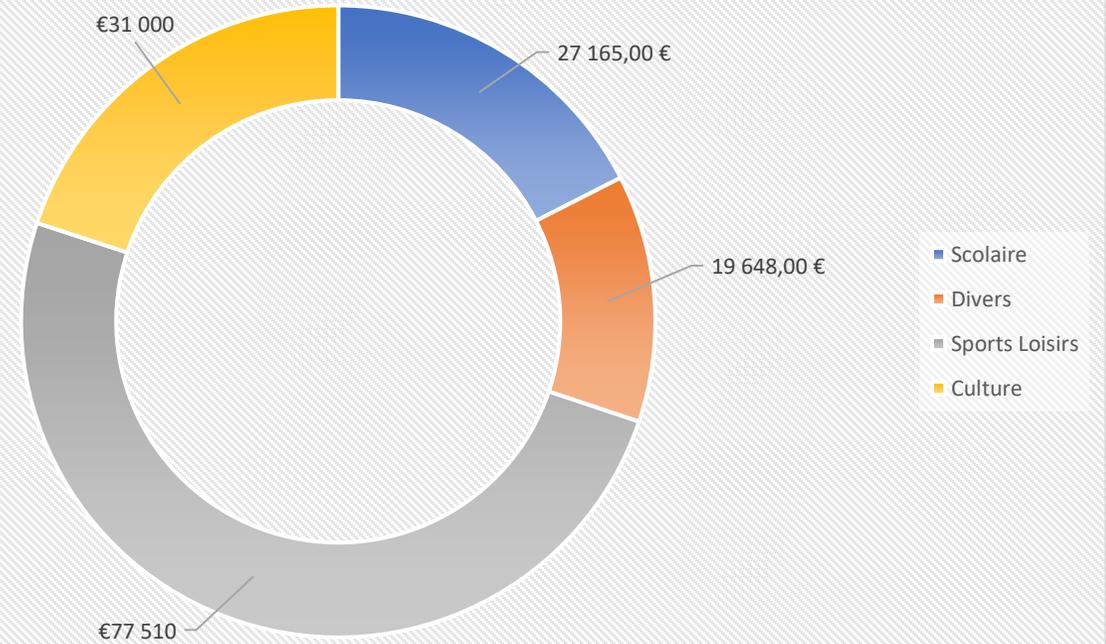
- Total Subvention au CCAS : 300 000 €
- Total Subvention aux associations (yc scolaires) : 155 323 €

Zoom sur...Les subventions / BP 2022 – CHAP 65

Répartition BP 2022 subventions exceptionnelles / non-exceptionnelles
155 323 €



Répartition des subventions (hors CCAS)
par catégorie
BP 2022



Zoom sur...

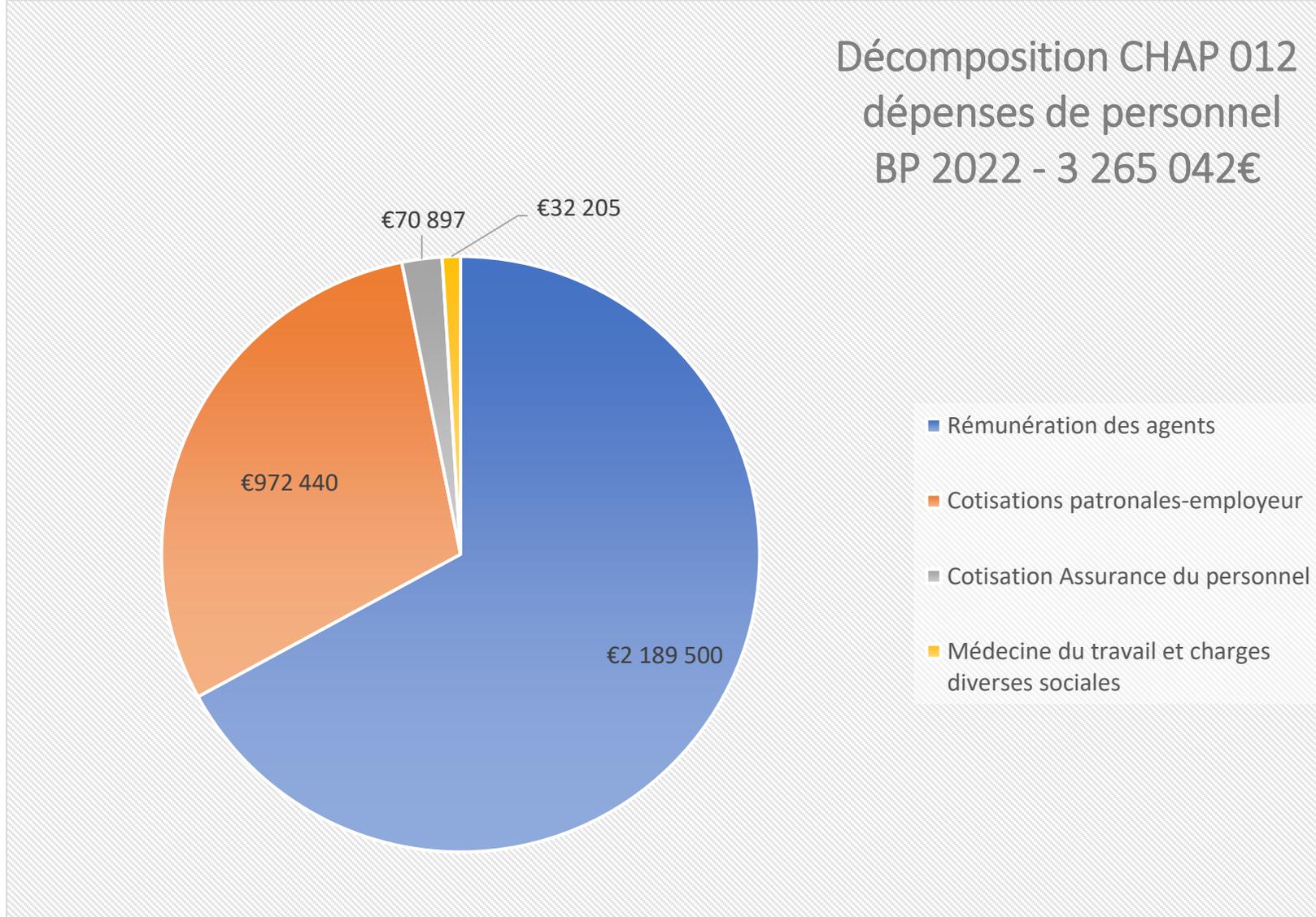
Les dépenses de personnel CHAP 012

	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
Dépenses de personnel (012)	3 843 910 €	3 205 685 €	3 202 683 €	3 251 455 €	3 265 042 €

A NOTER

- Montant prime inflation (versée en février 2022): 7 500 €
- Dépenses formations agents pour 2022 : 26 900 €
- Estimation participation employeur à la protection complémentaire santé : 8 400 €

Zoom sur...Les dépenses de personnel / BP 2022 – CHAP 012



RECETTES

Fonctionnement

BP 2022

Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES DE RECETTES		BP 2021	BP 2022	Ecart BP n-1
013	ATTENUATION DE CHARGES	65 120 €	65 120 €	0,00%
70	PRODUITS SERVICES, DOM ET VENTES	219 400 €	299 900 €	+ 36,69%
73	IMPOTS ET TAXES	4 734 398,18 €	5 411 017,48 €	+ 14,29%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	577 302,70 €	513 680,52 €	-11,02%
75	AUTRES PRODUITS GEST° COUR	65 434 €	80 000 €	+ 22,26%
76	PRODUITS FINANCIERS	1 €	1 €	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 836 €	16 000 €	-38,07%
042	OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION	0,00 €	7 000 €	<i>Non significatif</i>
R002	EXCEDENT	101 358,12 €		-100,00%
TOTAL RECETTES		5 788 850 €	6 392 719 €	

RECETTES
Fonctionnement

Fiscalité directe

	2021		2022	
	TAUX	BASES	TAUX	BASES
Taxe d'habitation	11,97 %	628 389	11,97 %	839 227
Taxe foncière bâti	26,76 %	10 814 039	29,14 %	11 223 000
Taxe foncière non-bâti	32,72 %	61 483	34,75 %	63 000

A NOTER

- Total des recettes attendues « impôts directs » (TFB + TFNB + TH + Coef correcteur) : **3 639 296 €**
- Total des recettes attendues au titre des exonérations : **126 943 €**

Soit au total **3 766 239 €**

RECETTES

Fonctionnement

A NOTER

- La **dotation globale de fonctionnement** 2022 est estimée à environ 200 000 € (nouvelle baisse par rapport à 2021)
- Le montant de **l'Attribution de Compensation** (versé par la CAPBP) attendu pour cette année est de 1 324 585,47 €
- Les recettes des **services publics locaux** (régies de recettes et redevances) devrait atteindre un niveau légèrement supérieur à la période « COVID », sans augmentation de tarifs.

SECTION D' INVESTISSEMENT

Budget primitif 2022



L'équilibre de la section d'investissement

- La section d'investissement présente les programmes d'investissements **nouveaux ou en cours**.
- Ces dépenses sont financées par des ressources propres de la collectivité, des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.

DEPENSES investissement		RECETTES investissement	
Dépenses réelles	2 380 220 €	Recettes réelles	2 177 310 €
	Dont dépenses d'équipement : 1 775 009 €		Dont recettes d'équipement 700 296 €
	Dont dépenses financières: 605 211 €		Dont financière 1 103 501 €
			Dont Solde d'exécution : 373 513 €
Dépenses d'ordre	7 000 €	Recettes d'ordre	209 910 €
TOTAL : 2 387 220 €		TOTAL : 2 387 220 €	

RECETTES

Investissement

BP 2022

Recettes d'investissement BP 2022

CHAPITRES DE RECETTES		BP 2021 (yc RAR)	BP 2022	Ecart BP n- 1
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	414 595,02 €	1 022 501,16 €	+ 146,63%
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		494 009 €	<i>Non significatif</i>
16	EMPRUNTS ET DETTES	0,07 €	81 000 €	<i>Non significatif</i>
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	216 594,15 €	206 287 €	-4,76%
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT		80 000 €	<i>Non significatif</i>
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		0,00	
040	OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	144 000 €	129 909,94 €	-9,78%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	533 979,64 €	0,00	-100,00%
R001	SOLDE D'EXECUTION	134 173,12 €	373 512,90 €	178,38%
	TOTAL RECETTES	1 443 342 €	2 387 220 €	

Dotations, fonds divers et réserves CHAP 10

CHAP 10	BP 2021	BP 2022
FCTVA	54 659 €	130 000,75 €
Taxe d'aménagement	45 112,05 €	89 222 €
Excédent de fonctionnement exercice N-1	331 488,73 €	803 278,41 €

Subventions d'investissement CHAP 13

CHAP 13	BP 2022
Subventions notifiées pour projet Centre de loisirs (CAF ; Etat)	470 325 €
Subventions équipements informatiques	12 600 €
Fonds de concours Berges du Neez (réalisation des travaux en 2021)	11 084 €

RECETTES

Investissement

A NOTER

- **CHAP 23 – Immobilisation en cours : 206 287 €**

Une enveloppe de 206 287 € reste à percevoir sur le remboursement SMACL en lien avec l'incendie du centre de loisirs (sur présentation des factures payées pour les travaux de rénovation-reconstruction)

- **CHAP 040 – Opérations d'ordre entre sections : 129 909,94 €**

Ce montant correspond aux amortissements

DEPENSES

Investissement

BP 2022

Dépenses d'investissement BP 2022

CHAPITRES DE DEPENSES		BP 2021	BP 2022	Ecart BP n-1
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 980 €	32 951,20 €	+ 1564,20%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 501 €	19 006,01 €	+ 442,87%
117	BERGES DU NEEZ	42 000 €	3 600 €	-91,43%
121	MOBILIER - MATERIEL - VEHICULE	7 500 €	120 852,54 €	+ 1511,37%
122	BATIMENTS SCOLAIRES	7 054 €	29 851,31 €	+ 323,18%
123	INSTALLATIONS SORTIVES		54 093,49 €	<i>Non significatif</i>
124	POLE SPORTIF ET ASSOCIATIF	50 000 €	46 071,40 €	-7,86%
126	TRAVAUX ENVIRONNEMENT	32 100 €	151 760,80 €	+ 372,78%
129	AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE		35 260,00 €	<i>Non significatif</i>
143	INFORMATIQUE	27 240,22 €	47 373,43 €	73,91%
159	BATIMENTS ET POLITIQUE ENERGETIQUE	8 381 €	14 426,41 €	72,13%
160	CENTRE DE LOISIRS	187 190,96 €	952 114,75 €	408,63%
163	POLE CULTUREL		26 605,14 €	<i>Non significatif</i>
164	TRAVAUX VOIRIE	36 400 €	184 846,45 €	+ 407,82%
165	POLITIQUE ACCESSIBILITE	4 456,51 €	2 000 €	-55,12%
166	DEPLOIEMENT NUMERIQUE - VIDEO PROTECTION	35 000 €	54 196,46 €	+54,85%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	466 558,67 €	459 937,81 €	-1,42%
26	PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES		500 €	<i>Non significatif</i>
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		84 772,80 €	<i>Non significatif</i>
020	DEPENSES IMPREVUES		60 000 €	
040	OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS		7 000 €	<i>Non significatif</i>
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	533 979,64 €	0,00	<i>Non significatif</i>
TOTAL DEPENSES		1 443 342 €	2 387 220 €	

DEPENSES

Investissement

La modernisation des équipements et des matériels prioritaires, dont :

- L'achat de **mobilier pour les services** (bureaux, fauteuils) et **les écoles** (tables, chaises) : environ 9 000 €
- L'achat (pour remplacement) de **nouveaux véhicules** : 35 000 €
- La réalisation de **travaux sur les groupes scolaires** (dont mise en conformité incendie, changement menuiseries, clôtures; peinture - env. 20 000 €); avec une enveloppe spécifique pour le projet « école verte Jean Moulin » 15 000 €
- **L'achat de logiciels et solutions informatiques** nécessaires à la modernisation des outils de travail pour les adapter au déploiement des démarches usagers dématérialisées : environ 19 000 €
- Du **matériel pour nos équipements sportifs** (5 500 € + buts de terrain foot)

DEPENSES Investissement

Un cadre de vie amélioré et sécurisé :

- Une enveloppe conséquente sera consacrée à la **rénovation de la voirie** (184 000 € yc RAR avec une enveloppe « zone apaisée » de 40 000 €)
- Un renforcement des dépenses dédiées à la **sécurité** est prévu (dont radars vitesse et pédagogiques pour 12 000 €; poursuite déploiement vidéo-protection phase 2)
- Le programme de **rénovation et modernisation** de l'éclairage public sera poursuivi (115 000 € environ de travaux + étude)
- L'aménagement du **cimetière** avec la création de nouvelles cave-urnes est projeté (environ 9 000 €)
- Le lancement d'une **concertation citoyenne** sur des questions d'aménagement d'espaces publics est prévu (20 000 €)
- Le règlement de plusieurs **dossiers fonciers** (prestation géomètre; frais notaires) sont programmés (environ 10 000 €)

DEPENSES

Investissement

Des travaux sur les bâtiments sportifs et culturels :

- Gymnase Guynemer : environ 20 000 €
- Gymnase Bernet : environ 9 000 €
- Pôle culturel : 26 000 €

DEPENSES

Investissement

Les grands projets:

- Centre de loisirs : 952 115 €
- Aménagement Centre ville : (études) : 35 260 €
- Pôle associatif et sportif : 46 000 €

DEPENSES

Investissement

A NOTER

- **CHAP 26 – Participations et créances rattachées : 500 €**

Correspond à la participation en capital de la Commune à la Société Publique Locale « aménagement et ingénierie » crée par le Département des Pyrénées Atlantiques (Délibération septembre 2021)

- **CHAP 27 – Autres immobilisation financières : 84 772,80 €**

Ce montant correspond aux frais liés au portage par l'EPFL du foncier pour le projet d'aménagement centre-ville (Ancien Presbytère).

- **CHAP 020 – Dépenses imprévues : 60 000 €**

Ce montant a été provisionné pour anticiper les dépenses éventuelles liées à des catastrophes naturelles, des réparations d'urgence sur nos bâtiments ou voirie, etc

- **CHAP 040 – Opérations d'ordre entre sections : 129 909,94 €**

Ce montant correspond aux amortissements

EPARGNE et GESTION DE LA DETTE



Situation épargne

	2019	2020	2021
CAF brute	853 714 €	689 876.13 €	847 194 €
CAF nette	288 153 €	206 877.14 €	381 532 €
Capacité de désendettement (ratio Klopfer)	4.43 ans	4.78 ans	3.35 ans

Gestion de la dette

- En 2022, **2 prêts contractés en 2007 arrivent à échéance** (fin du remboursement).
- Un **seul emprunt de 81 000 €** sera contracté par la Commune en **2022** pour le projet « rénovation-reconstruction Centre de loisirs » :

Prêt à taux 0, proposé par la CAF Pyrénées Atlantiques

ANNÉE	CAPITAL	AMORTISSEMENT	ANNUITÉ
2022	81 000,00		
2023		8 100,00	8 100,00
2024		8 100,00	8 100,00
2025		8 100,00	8 100,00
2026		8 100,00	8 100,00
2027		8 100,00	8 100,00
2028		8 100,00	8 100,00
2029		8 100,00	8 100,00
2030		8 100,00	8 100,00
2031		8 100,00	8 100,00
2032		8 100,00	8 100,00
TOTAL GENERAL	81 000,00	81 000,00	81 000,00

Gestion de la dette

- **Prospective 2022- 2032**, sans nouvel emprunt :

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	EN-COURS au 31/12/N
2022	459 040,99	65 481,61	524 522,60	2 375 741,62
2023	445 283,49	54 108,37	499 391,86	1 930 458,13
2024	434 271,17	43 108,46	477 379,63	1 496 186,96
2025	322 659,51	33 082,03	355 741,54	1 173 527,45
2026	258 606,14	23 633,26	282 239,40	914 921,31
2027	235 332,82	17 260,62	252 593,44	679 588,49
2028	226 558,26	12 072,52	238 630,78	453 030,23
2029	167 701,30	6 982,93	174 684,23	285 328,93
2030	155 485,88	4 051,58	159 537,46	129 843,05
2031	89 951,53	1 652,63	91 604,16	39 891,52
2032	39 891,52	505,91	40 397,43	0,00
TOTAL GENERAL	2 834 782,61	261 939,92	3 096 722,53	